

DECLARATION DES PERFORMANCES - DOP N° 61 – MK 40

- 1. Code d'identification unique du produit type :**
MK 40
- 2. Numéro de type, de lot ou de série, ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**
MK 40 (voir étiquette du produit).
- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**
Isolation thermique de l'équipement du bâtiment et des installations industrielles (ThIBEII).
- 4. Nom, raison social ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**
TERMOLAN – ISOLAMENTOS TERMO-ACÚSTICOS, S.A.
Av. de Poldrões, n°10 – Apartado 11
4795-006 Vila das Aves – Portugal
- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**
Non Applicable
- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**
AVCP système 4.
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:**
Détermination du type de produit et vérification de la production par le fabricant selon la norme EN 14303:2009+A1:2013.
- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**
Non applicable.

9. Performances déclarées :

Normes Harmonisées EN 14303:2009+A1:2013

Caractéristiques essentielles		Performances	
Réaction au feu - Euroclasses	Réaction au feu	NPD	
Indice d'absorption acoustique	Absorption acoustique	NPD	
Résistance Thermique	Conductivité thermique (λ)	50 °C 100 °C 150 °C 200 °C	0,043 0,053 0,068 0,085
	Épaisseur Tolérance		min.40 max. 100 T1
Perméabilité à l'eau	Absorption d'eau	WS1	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau	NPD	
Résistance à la compression	Contrainte de compression ou résistance à la compression	NPD	
Taux d'émission de substances corrosives	Quantités traces d'ions Cl Quantités traces d'ions F Quantités traces d'ions SiO ₃ Quantités traces d'ions Na Valeur du PH	NPD	
Taux d'émission de substances dangereuses pour l'environnement intérieur	Émission de substances dangereuses	NPD a)	
Combustion avec Incandescence continue	Incandescence continue b)	NPD	
Durabilité de la réaction au feu para rapport au vieillissement/la dégradation	Caractéristiques de durabilité	e)	
Durabilité de la conductivité thermique par rapport au vieillissement/la dégradation et para rapport aux hautes températures	Conductivité thermique	d)	
	Épaisseurs et tolérances	Voir ci-dessous	
	Stabilité dimensionnelle, ou température maximale de service	NPD	
Durabilité de la réaction au feu para rapport aux hautes températures	Caractéristiques de durabilité	d)	
	Caractéristiques de durabilité	e)	

- a) Est disponible pour consultation une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales concernant les substances réglementées, sur le site EUROPA de la Construction: http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain_en.htm;
- b) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée ;
- c) La performance au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps Le classement Euroclasse du produit est lié à sa teneur en matières organiques, qui ne peut pas augmenter avec le temps;
- d) La conductivité thermique des produits en laine de roche ne change pas avec le temps. L'expérience a montré que la structure de fibre est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère ;
- e) Le comportement au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec les hautes températures. La classification du produit selon les Euroclasses est liée à la teneur des matières organiques qui reste constante ou diminue avec le temps .



2021 © **TERMOLAN**



DOP – DÉCLARATION DES PERFORMANCES
De conformité avec le Règlement (UE) 305/2011 du 9 mars

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 .

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom et électroniquement par:

Directeur Général

Vila das Aves, le Fevrier 18, 2021.

TERMOLAN
ISOLAMENTOS TERMO-ACÚSTICOS, S.A.